



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1651

Centre d'histoire de la résistance et de la déportation - Réaménagement du pôle accueil - 16
avenue Berthelot à Lyon 7ème - Opération n° 07075593 - Lancement de l'opération et
affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 00005

Direction de la Construction

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 31 MARS 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 6 AVRIL 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 AVRIL 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI,
Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M.
MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF,
M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN,
M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS,
Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M.
PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme
BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS,
Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN,
M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M.
CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme PALOMINO,
Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RUNEL (pouvoir à Mme LEGER), M. GIRAULT
(pouvoir à M. BERZANE), M. BLACHE (pouvoir à M. OLIVER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M.
CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1651 - CENTRE D'HISTOIRE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION - REAMENAGEMENT DU POLE ACCUEIL - 16 AVENUE BERTHELOT A LYON 7EME - OPERATION N° 07075593 - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2021-1, PROGRAMME N° 00005 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mars 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 du Conseil municipal des 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon 2021-2026 qui comprend le projet « Centre d'histoire de la résistance et de la déportation - réaménagement du pôle accueil ».

Par délibération n° 2022/1421 du Conseil municipal du 27 janvier 2022, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Aménagements culturels 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 00005.

Durant le mandat 2008-2014, le musée a fait l'objet d'une refonte complète de son espace d'exposition permanente.

Dans la continuité, les zones comprenant l'accueil, la billetterie, le vestiaire destiné au public et la boutique, doivent être réorganisées en vue d'en améliorer leur ergonomie, proposer de meilleures conditions de travail pour les agents et de visibilité pour le public, et mettre en conformité les lieux vis-à-vis notamment de l'accessibilité.

Ainsi, ces aménagements répondront aux problématiques rencontrées et proposeront une nouvelle organisation cohérente avec la volonté de moderniser l'accueil des visiteurs :

- le déplacement de la billetterie face à l'entrée, avec réalisation d'une banque d'accueil fonctionnelle, adaptée à l'accueil de personnes en situation de handicap ;
- la mise en place d'un vestiaire en libre accès pour les visiteurs, comprenant 66 casiers disposés sur 2 rangées de hauteur ;
- la création d'une zone de stockage à la place du vestiaire existant ;
- le réaménagement et l'agrandissement de la zone boutique intégrant le déplacement du mur mémoriel et une plus grande flexibilité de l'espace.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé au stade des études préalables à 150 000 € TTC, hors désamiantage.

Ce montant sera précisé en phase avant-projet définitif (APD) lors des études de maîtrise d'œuvre.

Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Aménagements culturels 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 00005.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par la Direction de la construction.

Les marchés de travaux, de coordination sécurité et protection de la santé (SPS), de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués en application des dispositions du code de la commande publique.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021 et n° 2022/1421 du 27 janvier 2022 ;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de l'opération n° 07075593, « Centre d'histoire de la résistance et de la déportation - réaménagement du pôle accueil » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Aménagements culturels 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 00005.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon, programme n° 00005, n° AP 2021-1, opération n° 07075593, et imputées aux chapitres 20, 23, et autres, fonction 314, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

2022 : 150 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes les participations financières potentielles, en particulier des subventions éventuelles auprès de l'État, et notamment de la Direction régionale des affaires culturelles, auprès de la Région mais aussi toutes subventions, y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. À cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET